



INFO PRESSE

Le plein d'activités en 2024 avec la Carte Pass'Temps Senior de m2A !

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) renouvelle son dispositif « Carte Pass'Temps Senior » à destination des habitants de ses 39 communes, âgés de 65 ans et plus. Grâce à la mobilisation de l'Agglomération, de ses communes et de ses nombreux partenaires, le programme « Carte Pass'Temps Senior » s'affirme comme un succès populaire avec près de 17 000 cartes éditées en 2023. Les nouvelles seront disponibles dans chaque mairie de l'Agglomération dès le 02 janvier 2024 !

Une carte pour bénéficier d'un éventail d'avantages culturels, sportifs et de loisirs

En 2024, la Carte Pass'Temps Senior de m2A regroupe de nombreux avantages, valables tout au long de l'année :

- des entrées gratuites dans les piscines et au Parc zoologique et botanique de Mulhouse, équipements de m2A très appréciés du public,
- des réductions avantageuses pour assister à des concerts, à de nombreux spectacles de théâtre ainsi qu'à des séances de cinéma,
- des tarifs attractifs dans plusieurs musées de l'Agglomération,
- des avantages pour des formations en informatique, des activités sportives...

Offerts par m2A et ses partenaires, ils permettent chaque année au titulaire d'une carte, en utilisant chaque avantage proposé au moins une fois, de réaliser près de 300 € d'économie pour ses loisirs.

Plusieurs communes membres de l'Agglomération proposent en outre des offres spécifiques à leurs habitants, en supplément de l'offre déjà incluse.

La Carte Pass'Temps de m2A, disponible auprès des mairies dès le 02 janvier 2024

Pour bénéficier de la Carte Pass'Temps Senior de m2A et de ses avantages, il suffit pour le bénéficiaire de s'adresser à sa mairie, muni :

- de sa carte d'identité,
- d'un justificatif de domicile de moins d'1 an
- et d'une photo d'identité.

La carte est valable du 02 janvier au 31 décembre 2024.

Contact Presse m2A : Orlane Foucault - 06 45 86 16 47 - orlane.foucault@m2a.fr